

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 1

Lausanne, 12 Janvier 1863.

VIII^e Année

SOMMAIRE. — Anvers et ses nouvelles fortifications. — IV. — Guerre d'Amérique. — Sur les logements militaires. — Liste des ordonnances et règlements fédéraux en vigueur. — Nouvelles et Chronique.

ANVERS ET SES NOUVELLES FORTIFICATIONS.

IV.

(Suite et fin.)

Les officiers du génie préposés à la direction des travaux et répartis dans les diverses sections de l'entreprise concourent à son achèvement avec un dévouement fort naturel de la part de soldats aimant leur pays et convaincus qu'ils font une œuvre salutaire à sa vraie gloire. Ils ne sauraient trouver d'occasion plus favorable de pratiquer les connaissances spéciales acquises pour le service de leur arme et ils n'ignorent pas que leurs confrères des grands pays, Anglais, Russes, Autrichiens, les envient de participer à une œuvre aussi grandiose. Mais il y a plus que du dévouement dans le sentiment qui les anime. Chacun d'eux, logé sur l'emplacement des travaux dans un pavillon ordinairement construit *ad hoc*, a fait en vérité sa « chose » du département auquel il est préposé; il y sent sa responsabilité engagée et aucun sacrifice ne lui coûte pour la mener à bien. Une heureuse émulation existe entre les camarades placés dans une position analogue; tous cherchent à fournir quelque idée nouvelle tendant à perfectionner ou à hâter leur travail et se hâtent de la faire parvenir à l'autorité supérieure. Ils sont sûrs d'y trouver la plus libérale condescendance; mettant de côté toute morgue et tout pédantisme de fonctionnaire élevé, le ministre accueille avec bien-